



# RETZ EN VALLOIS

LE JOURNAL  
DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

n° 23  
Mai 2024

## Sortir

Dossier spécial flamme olympique

## Vie pratique

Composter ce n'est pas si compliqué !

## Territoire d'entreprises

La CCRV accompagne les entreprises

20  
TERRE  
DE JEUX  
24

# Sommaire

**Brèves** .....p.3 et 4

**Vie pratique**.....p.5 à 7

- La CCRV recrute
- Compostez, ce n'est pas si compliqué !
- Trions juste et bien !

**Territoire d'entreprises**.....p.8 et 9

- La CCRV accompagne les entreprises
- Cocori'Coop : l'épicerie coopérative

**Sortir & découvrir**.....p.10 à 17

- Retz-en-Valois, une terre de jeux !
- L'Aisne fait briller la flamme !
- L'agenda des Jeux : une initiative intercommunale

- Poussez les portes de l'école de musique intercommunale
- Paroles, une deuxième édition réussie !
- Les mares : des trésors de biodiversité à protéger
- Branche & Ciné 2024 : une expérience unique !
- Ils fêtent "leur" Château
- Marguerite de Valois, une reine à la réputation sulfureuse

**Agenda** .....p.18 et 19

- Agenda des communes

Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

**Directeur de la publication:**  
Alexandre de Montesquiou

**Rédaction en chef:**  
Service communication

**Conception et réalisation:**  
DonCameleon.fr

**Impression:**  
Alliance partenaire graphique



**Photographies:**

© Droits réservés: Communauté de Communes  
sauf autres mentions et reprises d'affiches ; en  
couverture : Clément TOUSCH ©Photo Alisa  
COGNARD ; © Adobe Stock

**N° ISSN:** 2553-9426 (imprimé)

**N° ISSN:** 2777-8509 (en ligne)



**Alexandre de Montesquiou**  
**Maire de Montgobert**  
**Président de la Communauté**  
**de Communes Retz-en-Valois**

Cet été encore, notre territoire sera sous les feux des projecteurs !

Labellisée Terre de Jeux depuis 2020, la Communauté de Communes Retz-en-Valois est engagée pour favoriser la pratique sportive à tout âge grâce notamment, à la piscine intercommunale et aux interventions en milieu scolaire de son éducateur sportif. En cette année olympique et paralympique, la collectivité s'investit en amont des Jeux Paris 2024 mais aussi autour du passage de la Flamme sur notre territoire, le 17 juillet prochain.

Cette formidable opportunité nous a été offerte par le Conseil départemental de l'Aisne. À cette occasion je remercie son président, Nicolas Fricoteaux, qui a permis que la Flamme Olympique traverse de nouveau notre département, 32 ans plus tard.

Depuis mars, de nombreuses actions à destination de tous les publics (scolaires, entreprises, personnes âgées ...) ont déjà été mises en place par nos services. D'autres continuent de se programmer pour que, dès maintenant, nous soyons tous mobilisés autour de cette journée historique !

En partenariat avec la Ville de Villers-Cotterêts et la Cité internationale de la langue française, la Communauté de Communes souhaite faire de cette journée du 17 juillet, une journée festive et sportive, grâce aux animations qui vous seront proposées.

Ne ratez pas les autres rendez-vous du printemps et de l'été, organisés ou soutenus par la CCRV, et en particulier la fête du Château, le 8 juin, la fête de la musique de l'École de Musique Intercommunale, les sorties de l'Office de tourisme Retz-en-Valois, ou encore le festival Branche & Ciné organisé par l'ONF le 29 juin.

Tous ces événements viennent compléter nos actions du quotidien comme la gestion des déchets, l'amélioration de l'habitat mais aussi le développement économique pour attirer de nouvelles entreprises et animer le réseau professionnel local. Vous retrouverez toute l'actualité de la Communauté de Communes en découvrant ce nouveau numéro.

Bonne lecture.

## La Maison de Santé intercommunale cotterézienne emménage dans ses locaux provisoires

La Communauté de Communes Retz-en-Valois a acquis les locaux du Groupe médical Salanson en mars 2020 pour y réaliser des travaux d'extension. Ils permettront de passer de 4 à **6 cabinets médicaux et paramédicaux** (plus 1 salle de soins-urgences, 1 salle de réunion, 1 logement pour accueillir des stagiaires, sanitaires et salles d'attente). Ces travaux ont débuté en avril, pour une durée d'environ 1 an.

Des locaux provisoires ont donc été aménagés au 15 bis rue Pelet Otto à Villers-Cotterêts. Ces bâtiments modulaires, spécialement conçus et aménagés pour les consultations, permettent de continuer à accueillir les patients durant les travaux, en toute sécurité.



© CCRV

## Découvrez les nouvelles entreprises du territoire !

De nouvelles entreprises s'installent sur Retz-en-Valois. Bienvenue !

- **Le vide grenier de Nath**, brocante permanente  
📍 80 avenue de La Ferté-Milon à Villers-Cotterêts
- **Délíce Pizza**, pizzeria  
📍 8 rue de Verdun à Villers-Cotterêts
- **AL shopping**, magasin de vêtements de seconde main (achat/vente et dépôt/vente)  
📍 37 rue du Général Mangin à Villers-Cotterêts
- **L'atelier du téléphone**, boutique de téléphonie/ réparation/accessoires  
📍 29 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts
- **Basic Fit**, salle de sport  
📍 6 rue de la Queue d'Oigny à Villers-Cotterêts
- **Apéri'Day**, Fast Food sur place/à emporter/en livraison  
📍 14 rue Léveillé à Villers-Cotterêts
- **Jungle Bagheera**, restaurant/brasserie  
📍 39 rue Pelet Otto à Villers-Cotterêts



- **Élodie de FAY**, consultante en parentalité et accompagnement, basée à Épagny - Uniquement sur RDV : 06 12 76 13 63 ou [elodefay@hotmail.fr](mailto:elodefay@hotmail.fr)  
📍 Soissons et alentours
- **Karima KAHLI**, sophrologue - sur RDV : 06 69 62 83 96  
📍 2 boulevard Milet à Villers-Cotterêts
- **Ancolie Vagabonde**, fleuriste événementiel et location de décorations - Commandes : 07 80 99 80 46 ou [www.ancolie-vagabonde.com](http://www.ancolie-vagabonde.com)  
📍 Villers-Cotterêts et alentours

## Une voie verte au nord du territoire

La Communauté de Communes aménage une voie verte au nord de son territoire, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée le long de la RN31 traversant Pernant, Ambleny, Fontenoy, Berny-Rivière, Ressons-le-Long et Montigny-Lengrain. Cette partie est déjà accessible.

Elle rejoint celle existante à Courtieux dans l'Oise, mise en place par la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise.

Cette voie verte permettra à long terme, de relier Soissons au secteur de Beauvais en passant par Retz-en-Valois, Cuise-la-Motte, Rethondes et Compiègne.

Il reste à sécuriser la traversée de la RN31 à hauteur de Pernant et Ambleny par un passage sous la nationale.

L'office de tourisme intercommunal travaille également sur la signalétique de la voie pour mettre en avant l'offre touristique à proximité et permettre ainsi aux futurs utilisateurs de découvrir le territoire.



## Nouvelles assistantes maternelles

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) souhaite la bienvenue à :

- Séverine GOSSE à Ambleny
- Sabine LIPINE à La Ferté-Milon
- Angélique HERLEM et Audrey RIET à la Maison des assistant(e)s maternel(le)s de Vézaponin
- Sabrina HANITRINAINA à Villers-Cotterêts

Pour tout renseignement, contactez le Relais Petite Enfance

📍 rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts

📞 03 23 96 61 30

✉️ rpe@retzenvalois.fr

## Aides à l'amélioration de votre logement

Vous souhaitez rénover votre logement ? L'adapter à la perte d'autonomie (âge, santé ou handicap) pour pouvoir continuer à vivre chez vous en toute sérénité ?

Des aides financières existent :

➔ **Programme d'intérêt général (PIG) du département** : Le Conseil départemental de l'Aisne, en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) octroie une aide financière aux ménages modestes et très modestes, pour des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement. La CCRV s'associe à cette démarche et accorde une aide complémentaire.

➔ **MaprimRénov'** : aide financière accordée par la CCRV en faveur de la rénovation énergétique des logements, intervenant en complément de l'aide nationale MaPrimRénov'.

➔ **Hauts-de-France Pass Rénovation** : prise en charge par la collectivité des coûts d'abonnement au dispositif porté par la région Hauts-de-France. Il permet à tous les ménages de bénéficier d'un accompagnement technique et d'une solution de financement adaptés à leur situation.

➔ **Aide à l'adaptation des logements** : la CCRV a mis en place une nouvelle aide destinée aux ménages souhaitant réaliser des travaux d'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie. Ce nouveau dispositif vient compléter les existants pour permettre à chacun de bénéficier d'une aide financière, sans condition de ressources.

La Communauté de Communes peut vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches ! Des permanences sont également mises en place pour répondre à vos questions.

Renseignez-vous auprès du Pôle aménagement du territoire : 03 23 96 99 93 ou via [m.gossart@retzenvalois.fr](mailto:m.gossart@retzenvalois.fr)



# La Communauté de Communes recrute

La Communauté de Communes Retz-en-Valois recrute actuellement dans différents domaines.

Zoom sur les profils recherchés !

## Pass' ton BAFA et rejoins la Communauté de Communes

Depuis 2018, la CCRV aide les jeunes de son territoire à financer l'obtention du BAFA<sup>1</sup> et/ou du BAFD<sup>2</sup>. Ils permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en « colo » ou centres de loisirs. Il est possible d'obtenir une aide :

- de 200 € pour le stage initial
- de 100 € pour le stage d'approfondissement du BAFA et le 2<sup>ème</sup> stage pratique du BAFD

Chaque année, la Communauté de Communes alloue une enveloppe de 10 000 € à cette aide.

### ➔ Sous quelles conditions ?

- avoir au minimum 16 ans le jour de l'entrée en formation BAFA (1<sup>er</sup> jour du stage) ou 18 ans en formation BAFD
- résider dans l'une des 54 communes de la CCRV
- s'engager à faire acte de candidature dans les accueils de loisirs présents sur le territoire.

### ➔ Le petit plus ?

La collectivité est très engagée dans les actions pour les 8-15 ans et propose régulièrement des sorties et séjours qui leur sont destinés. Afin d'encadrer les participants lors de ces activités, la CCRV recrute des vacataires titulaires ou non du BAFA.



## On recrute aussi pour les chantiers d'insertion

La Communauté de Communes porte deux chantiers d'insertion, « Restauration du patrimoine » et « Aménagement des sentiers de randonnée », dont l'objectif final est le retour à l'emploi classique des salariés accueillis. Ces chantiers sont destinés à des personnes éligibles à l'IAE (Insertion par l'activité économique), c'est-à-dire sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Les agents sont sélectionnés sur candidature en fonction de leur projet professionnel et de leur capacité à intégrer un des deux chantiers.

## L'office de tourisme recherche « animateurs nature » et « guides conférencier »

### ANIMATEUR NATURE

L'office de tourisme organise différentes sorties nature à destination d'un public familial. Pour assister l'équipe dans ces sorties, nous recherchons des animateurs nature. Il n'est pas nécessaire d'avoir de diplôme particulier mais tout simplement des connaissances du territoire, des espaces naturels et être motivé !

### GUIDE CONFÉRENCIER

Le guide conférencier a pour missions :

- d'accueillir des groupes de tous âges
- mettre en œuvre et animer des visites guidées liées au patrimoine, à l'histoire ou à la nature, en français et/ou en anglais
- réaliser et animer des ateliers pédagogiques
- organiser de manière opérationnelle les visites (supports d'animation, outils pédagogiques, etc.)
- participer à la promotion de l'offre touristique locale
- être force de proposition pour la mise en œuvre de nouvelles prestations de découverte sur le territoire.

### Profil recherché :

- Bac+ 3 dans le tourisme, l'histoire, la médiation culturelle, l'animation, le guidage, la valorisation et la protection de l'environnement et des espaces naturels
- Connaissance du territoire touristique ou intérêt pour le patrimoine, l'histoire, la faune et la flore
- Titulaire du permis de conduire
- Titulaire d'une carte de guide conférencier
- Parlant couramment anglais.

## Vous souhaitez postuler ?

Pour envoyer sa candidature, **adressez CV et lettre de motivation** à :  
Communauté de Communes Retz-en-Valois  
9 rue Marx Dormoy - BP 133 - 02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX  
Ou par mail à [communautedecomunes@retzenvalois.fr](mailto:communautedecomunes@retzenvalois.fr)

### Renseignements

☎ 03 23 96 13 01

<sup>1</sup> Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'accueil collectif de mineurs

<sup>2</sup> Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'accueil collectif de mineurs

# Composter

## ce n'est pas si compliqué !

Les biodéchets représentent 1/3 du volume de nos poubelles grises. Dans l'optique de réduire les quantités d'ordures ménagères enfouies ou incinérées, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire) de février 2020 aborde ce sujet à travers l'obligation de tri à la source des biodéchets et la promotion du compostage domestique et de proximité. Mais concrètement, comment faire ?

### Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Les biodéchets sont des déchets qui se décomposent de manière naturelle grâce à des micro-organismes. Ils se distinguent en deux catégories :

#### les déchets de la cuisine :



Épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, mouchoirs et essuie-tout, cartons bruns...

#### les déchets du jardin :



Déchets du potager, fleurs fanées, herbe, tontes sèches, branchages, copeaux et sciures, feuilles mortes...



### Le compostage, qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est un processus naturel de décomposition des matières organiques par les micro-organismes (bactéries, champignons, insectes) grâce à la présence d'oxygène et l'humidité. Après quelques mois, on obtient un produit comparable à un engrais naturel de bonne qualité, appelé compost.

### Tous concernés !

Il est à noter que la loi AGEC impose à tous les producteurs de biodéchets, et pas uniquement aux particuliers cette obligation de tri à la source des biodéchets. En effet, les entreprises, les restaurants et les grandes surfaces sont également concernés par cette mesure.

La Communauté de Communes a d'ailleurs organisé 7 réunions publiques sur le territoire à destination de tous, pour informer sur la réglementation en vigueur et les solutions proposées.

### Comment faire pour composter ?

Il existe différentes solutions pour composter en fonction de l'espace dont on bénéficie :

- **Composter en tas :** solution adaptée aux très grands jardins ou aux personnes ne souhaitant pas avoir de bac spécifique. Le tas de compost est placé directement sur le sol afin de favoriser la colonisation du tas par les insectes et les vers de terre.
- **Acheter un composteur prêt à l'emploi :** il existe de nombreux modèles à différents prix.
- **Fabriquer son composteur :** une multitude de tutoriels existent sur Internet pour vous accompagner dans la réalisation de votre composteur à partir de palettes et/ou d'un vieux bac.
- **Opter pour le compostage partagé !**

### Compostage partagé : appel à référents

La Communauté de Communes accompagne ses habitants vers le compostage partagé. Si vous souhaitez installer un composteur partagé dans votre commune, au pied de votre immeuble ou dans votre quartier, pourquoi ne deviendriez-vous pas référent ?

Si vous êtes intéressés par la démarche, contactez le service déchets de la CCRV qui vous fournira un composteur partagé et vous formera à son utilisation.

#### Retrouvez les détails pratiques pour répondre à vos questions

[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr),  
rubrique vie pratique >  
déchets > biodéchets

**Vous pouvez également contacter le service déchets**

☎ 03 23 55 99 00

✉ [mesdechets@retzenvalois.fr](mailto:mesdechets@retzenvalois.fr)



# Trions juste et bien !

Depuis bientôt 3 ans, le geste de tri des habitants de Retz-en-Valois est simplifié grâce aux consignes appliquées au bac jaune. Cependant, **24 % des déchets déposés dans les bacs jaunes ne devraient pas s'y trouver**. Ces erreurs, évitables, représentent un coût qui se répercute sur la collectivité et donc sur votre facture. En effet, ces déchets, exclus du centre de tri, partent ensuite au centre d'enfouissement et sont donc facturés deux fois. Alors, trier oui mais faisons-le juste et bien !



## Rappel des consignes de tri

Tous les emballages sont à déposer dans le bac de tri :

- ➔ **Bouteilles et flacons en plastique** : bouteilles d'eau, sodas, lait, bidon de gel douche, shampoing...
- ➔ **Emballages métalliques** : bouteilles de sirop, conserves, canettes...
- ➔ **Tous papiers, journaux et magazines**
- ➔ **Cartons et briques alimentaires** : paquets de céréales, cartons de pizza, boîtes à œufs, suremballages des pots de yaourt...
- ➔ **Tous sacs, sachets et films en plastique** : sacs plastique, sacs de légumes congelés, sachets de fromage râpé, suremballages de pack de bouteilles, recharges de savon...
- ➔ **Tous les pots et barquettes en plastique** : pots de crème, pots de yaourt, barquettes en polystyrène, emballages de jambon, emballages de plat surgelé...



- ➔ **Tous les tubes et boîtes en plastique** : tubes de dentifrice, boîtes de chocolat en poudre, boîtes de glace, tubes de crème, gourdes de compotes...
- ➔ **Tous les petits emballages métalliques** : capsules de café, papier aluminium, opercules et capsules de bouteilles, blisters de médicaments, tubes en aluminium...



## Des erreurs à éviter

Même s'ils sont constitués de papier, plastique, carton... ces déchets ne doivent pas être déposés dans le bac jaune. On vous explique pourquoi !

- ➔ **Essuie-tout et mouchoirs en papier** : leur composition n'est pas adaptée au processus de recyclage.
- ➔ **Dépôt de sacs noirs** : on retrouve bien souvent des sacs noirs fermés dans le bac jaune. Les déchets doivent être jetés en vrac afin que les agents de collecte puissent vérifier qu'il s'agit bien de déchets qui se recyclent. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme des erreurs de tri et donc enfouis avec les ordures ménagères.
- ➔ **Bidons de pétrole** : le bidon contient des résidus de pétrole considéré comme dangereux. Ils doivent être ramenés en déchèterie.
- ➔ **Vêtements** : même s'ils se recyclent, ils doivent être déposés dans les bornes à textile dédiées.
- ➔ **Pots de fleurs** : ceux en plastique se recyclent désormais, alors direction la déchèterie !
- ➔ **Jouets** : ils peuvent être valorisés en fonction de leur état. S'ils sont cassés, déposez-les en déchèterie. Sinon, pensez aux dons aux associations pour tenter de leur donner une seconde vie !
- ➔ **Pots de yaourt en verre** : même s'ils se recyclent à l'infini, les déchets en verre doivent être déposés dans les bacs dédiés pour les communes concernées ou dans les points d'apport volontaire.
- ➔ **Tuyaux en plastique, bâches plastique, pièces automobiles** : ils contiennent différents composants et demandent un processus de recyclage bien particulier, il faut donc les déposer en déchèterie.

Retrouvez toutes les consignes de tri

[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr),  
rubrique vie pratique  
> déchets  
> consignes de tri



## UN DOUTE ?

Je me pose la question :  
« est-ce un emballage ? »  
Si oui alors je trie !

## NE PAS IMBRIQUER

Les emballages imbriqués les uns dans les autres ne sont pas reconnus au centre de tri et ne peuvent donc être recyclés. Leur séparation technique est impossible.

## VIDER LES CONTENANTS

Avant de jeter les emballages dans le bac jaune, pensez à bien les vider. Cela évite de salir sa poubelle, les odeurs par forte chaleur mais aussi de souiller les autres déchets et ainsi éviter les refus de tri.

# La CCRV accompagne les entreprises

En 2019, la Communauté de Communes a signé une première convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aisne puis en 2020, avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France (CMA Hauts-de-France). Depuis, chaque année, la collectivité travaille au renouvellement de ces conventions au profit des entreprises et artisans de son territoire.

## Agir en faveur de l'économie locale avec la CCI de l'Aisne

En 2023, environ 70 entreprises de Retz-en-Valois ont été contactées par la CCI de l'Aisne pour bénéficier d'un accompagnement. Quatre sessions d'ateliers numériques ont eu lieu. En 2024, les priorités de la convention sont :

1. Appuyer le développement et la compétitivité des entreprises en place
2. Favoriser la transition des entreprises du territoire (transmission, repreneur...)
3. Développer les pratiques et usages du numérique (transition numérique). Sur cet axe, de nouveaux ateliers sont programmés pour répondre à la demande :
  - Comment créer des vidéos sur les réseaux sociaux ?
  - Logiciel CANVA : maîtriser les bases de l'outil et de la création graphique
  - Comment optimiser sa fiche entreprise Google Business Profile ?

## Développer l'artisanat avec la CMA

Depuis 2020, 324 artisans du territoire ont été contactés, dont 160 ont bénéficié d'un pré-diagnostic. Ainsi, 97 accompagnements ont été réalisés.

Trois missions ont été déterminées en 2024 :

1. Réalisation de pré-diagnostic : pour identifier des besoins/projets afin d'apporter un accompagnement
2. Organisation d'actions collectives : type « Matinales des entrepreneurs » pour informer et expliquer des thématiques d'actualité ou du numérique
3. Accompagnement des porteurs de projet : ceux qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise artisanale seront accompagnés dans leur démarche.

**Grâce à la prise en charge de la CCRV, ces prestations restent gratuites pour les entreprises du territoire.**

### Renseignements :

Alexandre CLEMENT

Chargé de développement économique

03 23 96 61 26

a.clement@retzenvalois.fr

## Témoignages



**Emilie Chandelle**  
**Société PLANS & PROJETS**



Mon entreprise Plans & Projets, créée en 2019, accompagne particuliers et professionnels du bâtiment dans la constitution de leur permis de construire et déclaration préalable de travaux. Basée à Faverolles, j'exerce mon activité sur tout le département de l'Aisne et une partie de l'Oise. J'ai participé à un atelier numérique de la CCI visant à développer ma communication et ma visibilité sur Internet.

### 1 Pour quelles raisons vous êtes-vous inscrite ?

Je pars de zéro en termes de communication web et j'avais besoin de conseils pour commencer mes démarches dans de bonnes conditions.

### 2 Que vous a apporté cet accompagnement ?

L'atelier m'a apporté les réponses dont j'avais besoin en plus de me sentir épaulée dans ma démarche.

### 3 Que diriez-vous à quelqu'un qui hésite à participer ?

De foncer ! Plus qu'une formation, les ateliers permettent de rencontrer des chefs d'entreprises qui rencontrent les mêmes problématiques que nous, d'échanger et de se faire connaître.

### 4 Quelque chose à ajouter ?

Un grand merci à Alexandre Clément pour son investissement et son accueil, à la CCRV en général pour le coup de pouce qu'elle propose aux entreprises du territoire et à la CCI pour la qualité de ses formations.



**Elodie Laignel**  
**Société BIDIARTISTE**



Je suis la créatrice de Bidiartiste, qui existe depuis 2013. Basée à La Ferté-Milon, je fabrique sur commande des chaussons souples personnalisés et aussi des trousseaux, sacs à dos, sacs de sport, écharpes de Baptême... J'ai eu la chance de faire un booster digital à la CMA de Soissons.

### 1 Pour quelles raisons vous êtes-vous inscrite ?

J'avais besoin de comprendre comment développer davantage mon activité sur les réseaux et d'apprendre à maîtriser les paramètres d'analyse existants.

### 2 Que vous a apporté cet accompagnement ?

La première chose que la formatrice m'a fait remarquer c'est que je n'avais pas de page Google. Nous avons donc travaillé ensemble sur ce point et sur comment la faire remonter dans les algorithmes.

### 3 Que diriez-vous à quelqu'un qui hésite à participer ?

Fonce ! Tu as plein de choses à apprendre. Il ne faut pas hésiter car la prise en charge partielle ou totale au niveau financier existe bel et bien. Et ce qui n'enlève rien : l'équipe est super sympa !

### 4 Quelque chose à ajouter ?

L'équipe de la CCRV est réellement à l'écoute de nos besoins, a toujours des idées qui nous font avancer et nous permet aussi d'être en contact avec d'autres professionnels.

# Cocori' Coop l'épicerie coopérative



Vous avez peut-être déjà entendu parler de Cocori'Coop à Villers-Cotterêts ?  
Créée en juin 2019, elle fait partie du réseau des Coop'Lib (épicerie coopératives autogérées).  
Nous vous faisons découvrir son fonctionnement.

## 1 Présentez-nous Cocori'Coop

Cocori'Coop est une épicerie qui est basée sur le savoir-faire ensemble. C'est une aventure humaine, où nous apprenons à fonctionner autrement, dans la confiance et la responsabilité vis-à-vis de soi et des autres. Rejoindre l'épicerie, c'est adhérer à cet état d'esprit et donc savoir donner un peu de son temps.

La coopérative est autogérée : nous cherchons l'autonomie de chaque membre pour la faire fonctionner. Pas de chefs, de groupes de pilotage, de salariés, ni de logiciel informatique. Chaque membre, chaque prise d'initiative participe au fonctionnement de l'épicerie : commandes, réception de marchandises, permanences, règlements de factures, etc. Et quand on n'est pas sûr, on demande aux autres pour s'entraider.

## 2 Comment cela fonctionne-t-il ?

Si personne ne fait rien, il ne se passe rien. Si tout le monde fait un peu, l'épicerie est florissante. Pour que les rayons soient pleins, il faut s'occuper de passer et réceptionner les commandes mais aussi prendre en charge la gestion générale.

Les frais de fonctionnement sont payés par une cotisation annuelle qui fluctue en fonction du nombre d'adhérents. Pour 2024/2025 elle est de 50€. Ensuite, pour pouvoir acheter à la coopérative, il faut avancer l'argent car c'est grâce à ce fonctionnement que nous pouvons commander les produits proposés. C'est le même principe qu'une carte prépayée. Si je verse 100€, je peux faire des courses à hauteur de ce montant. Cela évite aussi que l'argent circule dans l'épicerie. Les produits sont à prix coûtant et vous pouvez faire une économie de 30 % en moyenne sur vos achats du quotidien.

## 3 Quels produits pouvons-nous y trouver ?

Chaque membre doit pouvoir trouver ce dont il a besoin et peut donc passer les commandes en fonction de cela. Actuellement, vous pouvez trouver des produits bio mais pas uniquement. Nous avons également des produits locaux, des produits emballés ou en vrac, des fromages, des colis de viande, des produits d'hygiène, des cosmétiques, des épices et des légumes en fonction de la saison. Ponctuellement, il y a aussi des équipements de cuisine, des arbres, des produits artisanaux et plein d'autres choses.

## 4 Comment vous est venue l'idée de fonder cette coopérative à Villers-Cotterêts ?

Nous voulions offrir une épicerie qui fonctionne autrement, sans les lourdeurs administratives que connaissent souvent les associations. L'exemple de Dionycoop, une épicerie autogérée à Saint-Denis (93), nous a montré que c'était possible alors on s'est lancé !

## 5 Une dernière information à nous communiquer ?

Si vous souhaitez plus d'informations sur Cocori'Coop, vous pouvez consulter une brochure dédiée sur :

 <https://cooplib.fr/epicerie-ressources/>

ainsi que d'autres ressources.

**Vous voulez créer une épicerie plus près de chez vous ? Vous pouvez demander conseils en écrivant à :**

 [equipe@cooplib.fr](mailto:equipe@cooplib.fr)

## Coordonnées de la coopérative

Rencontrez-nous les samedis matins de 10h à 12h ou sur rendez-vous

 63 avenue de La Ferté-Milon  
02600 VILLERS-COTTERÊTS

 [cocoricoop@protonmail.com](mailto:cocoricoop@protonmail.com)

 [cooplib.fr](http://cooplib.fr)

 [Cooplib](https://www.facebook.com/cooplib)



©Cocori' Coop

# Retz-en-Valois, une terre de jeux !

En juillet 2020, la Communauté de Communes Retz-en Valois (CCRV) a obtenu le Label « Terre de Jeux ». Elle était ainsi parmi les premières collectivités à faire partie de l'aventure et à participer à la diffusion des valeurs du sport partout en France.



## Qu'est-ce que le Label Terre de Jeux 2024 ?

Terre de Jeux 2024 est un label destiné aux collectivités territoriales, au mouvement sportif (fédérations etc...) et aux ambassades qui souhaitent **s'engager dans l'aventure des Jeux**.

Ce label gratuit est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à faire encore plus de sport au quotidien, partout en France. Les actions auxquelles s'engagent les labellisés sont adaptées à leur taille et à leurs moyens : des actions simples pour les plus petites communes, des actions plus élaborées pour les Régions ou fédérations par exemple. Ainsi, le département de la Vienne a organisé une récolte de ballons de volley pour le Togo, tandis que Châtelleraut a décoré les sols de la ville avec des marquages colorés incitant à bouger !

La CCRV a obtenu le label mais également trois de ses communes membres : La Ferté-Milon, Ressons-le-Long et Villers-Cotterêts.



## Le saviez-vous ?!

La cité natale de Jean Racine a été choisie par la délégation indienne d'haltérophilie pour finaliser sa préparation aux Jeux. L'athlète Saikhom Mirabai Chanu, vice-championne olympique à Tokyo chez les 49 kg, s'entraînera donc sur les installations milonaises (l'un des 6 plateaux homologués en format olympique). Elle sera hébergée sur place avec son staff du 4 juillet au 4 août prochain.



## Découvrez des parcours sportifs en ligne !

**#ExploreTerredeJeux2024** est un programme destiné à promouvoir la pratique sportive auprès de tous les publics par la mise en valeur de **parcours sportifs**. Les collectivités peuvent ainsi enregistrer leurs tracés sur la plateforme, que vous pouvez retrouver sur une carte interactive disponible en ligne :

 [exploreterredejeux.paris2024.org/app/p2024/map](https://exploreterredejeux.paris2024.org/app/p2024/map)



Scannez ce QR code pour découvrir la carte des parcours existants !

Parcourez la carte jusqu'à votre localisation et découvrez à travers le menu déroulant les éléments essentiels de chaque parcours : point de départ, d'arrivée, nombre de kilomètres, accessibilité... L'itinéraire détaillé est affiché et certains tracés GPS sont aussi disponibles. Vous pouvez ainsi les télécharger, ou même suivre l'itinéraire grâce à la géolocalisation ! Alors n'hésitez plus, réveillez votre âme sportive et aventureuse et venez découvrir l'un des 14 parcours<sup>1</sup> proposés sur la « terre de Jeux » qu'est Retz-en-Valois !

## La Rando-Cyclo intercommunale : un évènement Terre de Jeux

La CCRV, en partenariat avec le Cyclo Club de Villers-Cotterêts, vous donne rendez-vous chaque année pour la « Rando-Cyclo Retz-en-Valois ». Depuis l'année dernière, cet événement est proposé dans le cadre de l'obtention du label terre de jeux 2024. La dernière édition a d'ailleurs eu lieu le 12 mai dernier.



<sup>1</sup> Ambleny, Fontenoy, La Ferté-Milon, Laversine, Morsain, Puisieux-en-Retz, Ressons-le-Long, Saint-Pierre Aigle, Villers-Cotterêts

# L'Aisne fait briller la flamme !

Le 23 juin 2023, à l'occasion du dévoilement par Paris 2024 des premiers lieux de relais de la flamme olympique, le Département a présenté les grandes étapes prévues dans l'Aisne. Parmi les 7 villes et sites exceptionnels qui ont été sélectionnés<sup>1</sup> : la ville de Villers-Cotterêts avec la Cité internationale de la langue française !

**Elles ont été, avec la Communauté de Communes Retz-en-Valois, chargées d'organiser des festivités autour de ce grand évènement prévu le 17 juillet prochain.**



## <sup>1</sup> Le Relais de la flamme dans l'Aisne

- ❶ **Château-Thierry**, cité poétique, ville de Jean de La Fontaine,
- ❷ **Villers-Cotterêts** avec la Cité internationale de la langue française,
- ❸ **Soissons**, cité du vase,
- ❹ **Monampteuil**, sur le site départemental Axo'plage,
- ❺ **Laon**, la montagne couronnée aux 70 monuments historiques classés,
- ❻ **Guise**, avec son Familistère,
- ❼ **Saint-Quentin**, cité des pastels et de l'Art déco, ville étape de la flamme dans l'Aisne.

## <sup>2</sup> La flamme Paralympique

fera quant à elle étape à Laon le 26 août 2024, lors d'une journée conviviale avec des animations et des initiations à la pratique du parasport.

*« Nous travaillons main dans la main pour faire en sorte que cet événement soit rassembleur, vecteur d'émotions, de partage et de souvenirs. Nous espérons que les Axonaises et Axonais soient eux aussi nombreux aux rendez-vous les 17 juillet et 26 août prochains, pour les passages des Flammes olympique et paralympique. »*

*Nicolas Fricoteaux*

*Président du Conseil départemental de l'Aisne*



## Totem Aisne 2024 : début du sprint final vers le 17 juillet !



En avril, pour lancer symboliquement le compte à rebours du passage de la Flamme Olympique dans notre département, 5 totems #AISNE2024 ont été dévoilés, comme à Villers-Cotterêts.

Ces totems 100 % axonais, ont été réalisés en collaboration avec les élèves de l'option chaudronnerie du lycée Léonard de Vinci de Soissons.

Au dos, on y trouve une carte de l'Aisne avec les premières informations sur le parcours de la Flamme à travers le département et un QR code qui délivre des infos détaillées sur le programme de chaque étape via le site [www.aisne2024.com](http://www.aisne2024.com)

Ces totems deviendront ensuite des objets « héritage », pour faire perdurer le souvenir de cet événement historique... en attendant, à vos selfies : le département vous a lancé un petit défi à retrouver sur les réseaux sociaux jusqu'au 11 juin ! #aisne2024

# L'agenda des Jeux : une initiative intercommunale

Grâce au Conseil départemental de l'Aisne, la flamme olympique brillera sur notre territoire le mercredi 17 juillet 2024, à Villers-Cotterêts et au sein de la Cité internationale de la langue française.

Afin d'engager les habitants et les acteurs locaux dans la dynamique de célébrations des Jeux sur le territoire, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) s'engage !

Labellisée Terre de Jeux 2024, elle propose des activités sur tout le territoire jusqu'à cet été, avec la participation de ses communes et d'associations.



## Professeur Biscoto

Avec humour, le spectacle « **Professeur Biscoto** » met en scène l'activité physique et tout ce que le sport compte de valeurs positives et fédératrices.



Début avril, dans le cadre de la semaine olympique et paralympique, la CCRV a pu proposer 4 représentations gratuites. À Vic-sur-Aisne et à La Ferté-Milon,

les 630 spectateurs, scolaires et grand public confondus, ont pu profiter d'un bon moment de convivialité mêlant culture et sport !

## Deux concours artistiques

### Les jeux vus par nos artistes

Destiné aux artistes locaux, ce concours leur propose de nous montrer comment l'art peut transmettre les valeurs du sport et de l'olympisme/paralympisme. Leur travail est publié sur la page Facebook de la CCRV depuis le 22 avril : vous avez jusqu'au 2 juillet pour élire l'œuvre gagnante, exposée lors des festivités du 17 juillet !

### Les jeux vus par nos élèves

Dans le cadre de la collaboration avec les établissements scolaires, il a été proposé aux élèves d'illustrer leur vision des Jeux et du sport par le biais d'un concours artistique composé de 2 catégories : « Arts du spectacle vivant » et « Arts plastiques ». Les 3 œuvres gagnantes seront présentées le 17 juillet à Villers-Cotterêts, sur la page Facebook de la CCRV et dans le journal intercommunal de septembre 2024.

## Deux expositions

« **Homme/Animal qui est le plus fort ?** »



Créée par le département, cette exposition est accessible et ludique ! Elle aborde le thème du sport et des Jeux en comparant les caractéristiques physiques de l'Homme et l'animal. À ne pas manquer, elle passera forcément près de chez vous !

## « Histoire, Sport & Citoyenneté »



Proposée par la CCRV cette exposition est accueillie en exclusivité par les communes labellisées Terre de Jeux 2024 (Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon et Ressons-le-Long). Elle a été créée par la CASDEN<sup>1</sup> et aborde l'histoire des Jeux.

## Des rencontres sportives

Une rencontre sportive inter-entreprises a été organisée le 15 mai dernier au stade de Ressons-le-Long. Les participants ont pu découvrir le KIN BALL® et l'OMNIKIN POISON®... de drôles de sports collectifs, en toute convivialité !

Les 6 et 24 juin des olympiades intercommunales sont également proposées au stade de Vic-sur-Aisne. Les écoles du territoire inscrites pourront profiter d'animations proposées par l'UFOLEP<sup>2</sup> et les équipes de la CCRV, et revenir avec quelques surprises !

## Marche, course à pied, VTT et équitation : le relais des labellisés le 22 juin

En lien avec la journée olympique du 23 juin, un parcours reliera nos 3 communes labellisées Terre de Jeux 2024 : départ matinal de Ressons-le-Long et passage par Villers-Cotterêts le midi. L'arrivée est prévue à La Ferté-Milon en fin de journée. Les groupes de musiques actuelles de l'école de musique intercommunale vous y attendront pour fêter la Saint-Jean ! (ouvert à tous, sur inscription).

## Le cinéma fête les Jeux à Berny-Rivière le 25 juin !

Sur le thème des Jeux, venez découvrir ou redécouvrir la comédie "Rasta Rockett" au foyer rural de Berny-Rivière, 1 rue du Mont à Berry. Gratuit, sur inscription

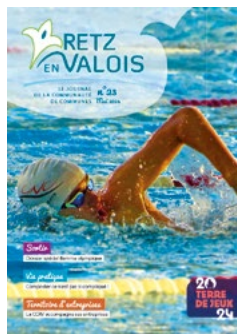
## Sur la page Facebook de la CCRV

Retrouvez également les rubriques spéciales sur notre page CCretzenvalois : **Un jour/une histoire olympique ou paralympique** vous propose de découvrir des anecdotes concernant les précédentes éditions des Jeux.

**Paroles de sportifs** présente les interviews de jeunes sportifs locaux prometteurs afin de partager leur parcours mais aussi leur vision du sport. Ces vidéos seront aussi relayées sur la chaîne YouTube de la collectivité.

## Le sport en couverture de Retz-en-Valois !

Pour faire la une de ce numéro, nous avons choisi de mettre en avant le sport à travers une photo réalisée par une habitante du territoire : Alisa Cognard.



Membre du Cercle des Nageurs Cotteréziens, Clément Tousch a 15 ans. Il a appris à nager à la piscine intercommunale et a débuté avec le club en 2018. Actuellement en seconde au lycée Européen, il s'entraîne tous les jours dans le groupe compétition, environ 2h par session. Il a notamment été Champion de l'Aisne toutes catégories du 400m 4 Nages et Vice-champion de l'Aisne toutes catégories en 1500m nage libre en juin 2022. Un grand bravo !

### Informations et réservations :

Salomé LEGAND

✉ jo@retzenvalois.fr

📞 07 57 68 33 80



## Un festival pour le passage de la flamme le 17 juillet

Le jour du passage de la flamme olympique à Villers-Cotterêts et à la Cité internationale de la langue française, une journée de festivités est organisée par la CCRV et la Ville de Villers-Cotterêts, en partenariat avec la Cité. Réservez d'ores et déjà cette date dans votre agenda, le programme s'enrichit chaque jour !

### AU PROGRAMME :

- ➔ Passage de la flamme de 10h à 10h30
- ➔ Déambulation équestre et défilé multisports
- ➔ Vernissage de l'exposition « La Francophonie de l'Olympisme » à la Cité internationale de la langue française suivi d'évocations théâtrales de 3 grandes sportives, par Sophie Bourel de la compagnie La Minutieuse
- ➔ « Festival de la flamme » du centre-ville au parc du Château, en passant par la Cité : **démonstrations et animations des associations locales** (judo, twirling bâton, boxe, tai-chi, Association Gymnastique Volontaire, escrime artistique, basket, football, volley, badminton, équitation, tennis, handball, tir à l'arc, haltérophilie...), **expositions, spectacles, concert, shows VTT trial, jeux** (gonflables, escape game, laser game, kart à pédales), restauration et autres surprises sur place !
- ➔ Pour clôturer cette journée en **beauté** : nombreuses animations et démonstrations à la piscine intercommunale, dès 17h30.

<sup>1</sup> La Caisse d'Aide Sociale de l'Éducation Nationale (banque coopérative de la fonction publique française créée en 1951) fait partie du réseau des Banques populaires. Elle est partenaire premium des Jeux de Paris 2024.

<sup>2</sup> L'UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) est la 1<sup>ère</sup> fédération multisports de France.

# Poussez les portes de l'école de musique intercommunale

Comme chaque année, l'École de Musique Intercommunale (EMI) vous ouvre ses portes. Vous recherchez un nouveau loisir pour la rentrée et vous aimez la musique ? Rendez-vous le samedi 29 juin de 10h30 à 13h30 !

Rien de tel que de profiter des portes ouvertes pour se renseigner ! Le temps d'une journée, venez découvrir le fonctionnement de l'école, les locaux, les différentes disciplines, les modalités d'inscription et bien sûr, rencontrer les professeurs.

L'EMI fonctionne selon le rythme scolaire et les inscriptions pour la rentrée de septembre, démarreront le 1<sup>er</sup> juillet. L'enseignement s'adapte à chacun, dès 3 ans jusqu'à l'âge adulte, que vous soyez débutants ou non.

Suivant les disciplines, les cours sont dispensés à Villers-Cotterêts, Fontenoy ou Vic-sur-Aisne

**Instruments** : Clarinette, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, saxophone, alto, contrebasse, violon, violoncelle, claron, cor, cornet, euphonium, trombone, tuba, percussions, batterie, tambour, guitare, piano.

**Ateliers** : musiques actuelles, blues, jazz.

**Pratiques collectives** : orchestre symphonique, orchestre symphonique junior, orchestre d'harmonie

**Formations Musicales** : jardin musical (1 et 2), éveil, initiation, Cycles I et II, FM adultes.

**Chant** : techniques vocales, chorales.

## Renseignements :

☎ 03 23 96 52 30

ou sur place 11 Place de l'École, 02600 Villers-Cotterêts

✉ [ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr](mailto:ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr)



# Paroles, une deuxième édition réussie !

Pour cette 2<sup>e</sup> édition, du 8 au 24 mars 2024, le public était de nouveau au rendez-vous. Sur 3 weekends consécutifs, le festival PAROLES a proposé de nombreuses rencontres, animations et spectacles. Un événement organisé conjointement par les Communautés de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO), Retz-en-Valois (CCRV), l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) et la Cité internationale de la langue française, en collaboration étroite avec l'Association pour un festival de la langue française.

Paroles c'est des rencontres-littéraires, des concerts et des spectacles d'humour. L'essence même du festival est de proposer des actions culturelles tout public autour de la langue française, à des prix abordables, sur plusieurs lieux du territoire.

C'est dans cette optique que le festival souhaitait, pour cette nouvelle édition, proposer davantage de spectacles jeunesse. Au total 11 événements dédiés à la petite enfance ont eu lieu sur les 3 collectivités autour de Pierrefonds, Compiègne et Villers-Cotterêts.

En amont des 3 weekends, une résidence d'artistes est également proposée.

Cette année, c'est la conteuse Theresa

Amoon qui a été sélectionnée par le jury du festival pour animer des ateliers au sein des écoles, EPHAD et centres de loisirs des différentes collectivités.



Vous hésitez encore à participer au festival ? Scannez le QR code pour découvrir cette 2<sup>e</sup> édition en images !

## L'édition 2024 en chiffres

28 lieux, 54 événements  
et près de 4 000 participants

Au vu de l'engouement que connaît Paroles depuis 2 ans, une troisième édition verra le jour en mars 2025. Alors à vos agendas !



©Lionel Fouré - Acoupa production

# Les mares, des trésors de biodiversité à protéger

Dans le cadre de la labellisation Forêt d'Exception® de la forêt domaniale de Retz, un plan de gestion des mares est en cours de réalisation afin d'augmenter les populations d'espèces de faune et de flore patrimoniales qui les peuplent. La proximité de certaines mares situées dans la zone Natura 2000 (voir encadré), est une force pour la protection des écosystèmes associés.

Ce plan de gestion, réalisé en plusieurs étapes, consiste tout d'abord à **lister la richesse écologique des 70 mares** (habitats naturels, espèces patrimoniales de la flore, des odonates<sup>1</sup>, et des amphibiens) et évaluer leur stade d'évolution.

Dans un second temps, **un plan d'actions sur 10 ans** sera établi afin de programmer des travaux de restauration et d'entretien écologiques, une éventuelle adaptation des travaux sylvicoles et des coupes de bois aux alentours de ces mares. Enfin, un volet sur la sensibilisation aux enjeux écologiques liés à l'eau sera mis en œuvre.



## Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Depuis 2013, la Communauté de Communes Retz-en-Valois anime le site Natura 2000 « Massif forestier de Retz » en partenariat avec l'ONF. Ce site est composé de 3 espaces de prévention de la biodiversité sur le territoire. Les travaux déjà réalisés sur les mares et fossés dans la zone Natura 2000 sont financés par l'Union Européenne.



Ce plan de gestion est financé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et un mécène.

La restauration des mares se fait par curage partiel pour enlever une partie de la matière organique. Ce curage est nécessaire quand la couche de vase devient trop épaisse pour éviter l'assèchement du plan d'eau. Ainsi, les conditions environnementales seront davantage favorables à la reproduction des amphibiens, qui sont des animaux protégés et menacés.

**Pour suivre les différentes actions réalisées en Forêt de Retz, rendez-vous :**

Forêts domaniales des Hauts-de-France (ONF)

En scannant ce QR Code



## Deux sorties nature en forêt de Retz

### À la découverte des mares de la forêt de Retz

par le Conservatoire d'Espace Naturel des Hauts-de-France



**Mercredi 29 mai 2024, à 14h00**

Partez à la découverte des différents points d'eau typiques de la Forêt de Retz. Ce sera l'occasion d'observer la faune et la flore des mares, ainsi que de découvrir les actions nécessaires pour leur préservation. Rendez-vous au Carrefour de la Croix Bacquet, après le Monument Van Vollenhoven (route de Longpont). Maximum 25 participants.

**Renseignements / réservations**  
 [m.reve@cen-hautsdefrance.org](mailto:m.reve@cen-hautsdefrance.org)

### À la recherche du Lucane Cerf-Volant

par l'Association des entomologistes de Picardie

**Bois Hariez : samedi 15 juin**

Maison forestière du Bois Hariez à Haramont

**Chapeau des Cordeliers : samedi 22 juin**

Carrefour de Chavigny à Montgobert

**Bois Hautwizon : samedi 13 juillet**

Ferme de Lionval à Chouy

Horaire : 14h et/ou 18h

**Renseignements / réservations**  
 [jhyvinec@gmail.com](mailto:jhyvinec@gmail.com)



<sup>1</sup> Groupe d'insectes communément appelé « libellules »

# Branche & Ciné 2024

## une expérience unique !

L'Office National des Forêts vous donne rendez-vous le **vendredi 28 juin** pour la 6<sup>e</sup> édition de son festival de cinéma en forêt, en partenariat avec la Communauté de Communes Retz-en-Valois et le Centre des monuments nationaux. Cette année, c'est « Milady », le 2<sup>e</sup> volet des « Trois Mousquetaires » de Martin Bourboulon, qui sera projeté dans le cadre exceptionnel de la forêt de Retz, labellisée Forêt d'Exception®.

Gratuite, cette séance permet de vivre une expérience cinématographique unique en son genre puisque l'écran géant sera installé dans le parc du Château à Villers-Cotterêts, à deux pas de la Cité internationale de la langue française. Les transats mis à disposition, le son dolby et l'image de qualité « salle de cinéma » permettront aux spectateurs de s'immerger dans le film tout en étant plongés dans les bruits et les odeurs de la forêt.

En amont, vous pourrez assister à un avant-programme riche qui se déroulera en fin de journée et jusqu'à la tombée de la nuit.

Une programmation en salle, en partenariat avec les cinémas de La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts, proposera des séances aux scolaires qui pourront également bénéficier d'animations en plein air avec des forestiers de l'ONF.



Ces **projections gratuites** sont proposées du 22 juin au 06 juillet, dans les forêts des Hauts-de-France, d'Île-de-France et de Normandie. Et pour bénéficier des transats, pensez à réserver !

Le festival bénéficie du soutien financier de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, du Département de l'Aisne, de la DRAC et de la Région Hauts-de-France.

Découvrez la programmation, les lieux de projection et toutes les informations du festival sur :

 [branche-et-cine.onf.fr](http://branche-et-cine.onf.fr)

## Ils fêtent « leur » Château

La Société des Amis du Château de Villers-Cotterêts, présidée par Bettina Caignault, vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle Fête du Château, le samedi 8 juin de 11h à 18h30.

Traditionnellement installée au centre du parc de Villers-Cotterêts, la Fête du Château se déroulera pour la première fois depuis l'ouverture la Cité internationale de la langue française ! Depuis la cour des offices jusqu'au parc en passant sous le « ciel lexical » et la cour du jeu de Paume, venez retrouver les nombreux exposants et partenaires réunis pour l'occasion. Vous pourrez participer au grand pique-nique et aux différentes animations et spectacles qui se dérouleront en alternance. Des artisans, commerçants et producteurs du territoire vous feront découvrir leur savoir-faire. De la même façon les associations culturelles se mobiliseront pour vous proposer des expositions illustrant l'objet de leur passion : littérature, histoire, architecture ou encore nature.



Côté nouveautés, la Fête accueillera les entreprises qui ont participé à la réhabilitation du Château de Villers-Cotterêts comme l'INRAP (Institut Nationale de Recherches Archéologiques Préventives) qui, par des fouilles fines et complexes, a permis de préciser l'histoire de ce château.

Vous pourrez aussi assister au spectacle « l'Éloge de la Parole » avec la participation de nombreux établissements scolaires de notre territoire. Né dans le cadre des « Ateliers d'Eloquence » animés pendant l'année scolaire par Guillaume OUATTARA, il a été mis en scène dans le cadre du Festival PAROLES, le 27 mars dernier.

Cet événement est soutenu par l'État, la Région des Hauts-de-France, le Département de l'Aisne, l'Office National des Forêts (ONF), la ville de Villers-Cotterêts, de nombreuses associations locales et bien entendu la Communauté de Communes Retz-en-Valois.

LES AMIS DU CHÂTEAU  
DE  
VILLERS-COTTERÊTS

### Renseignements

 [association@chateaudevillerscotterets.fr](mailto:association@chateaudevillerscotterets.fr)

 Société des amis du château de Villers-Cotterêts

# Marguerite de Valois, une reine à la réputation sulfureuse

Par Pascale Plazanet

Surnommée « la reine Margot » par Alexandre Dumas qui lui consacra un roman, Marguerite de Valois, belle, cultivée et insoumise, fut l'objet de vives critiques pour son comportement de femme libre très en avance sur son temps.

Fille du roi Henri II et de Catherine de Médicis, Marguerite de France naît le 14 mai 1553. Trois de ses frères devinrent rois de France : François II, Charles IX et Henri III. Elle reçoit une éducation raffinée et possède toutes les qualités pour briller à la cour, à commencer par son éclatante beauté : l'écrivain Tallemant des Réaux la décrit comme ayant « *de fortes joues, une bouche sensuelle, un teint éclatant, un regard malicieux, des cheveux noirs et frisés qu'elle cachait fréquemment sous des perruques blondes* ». Une idylle naît entre la jolie princesse âgée de 15 ans et Henri de Lorraine, duc de Guise, l'ambitieux chef de file des catholiques intransigeants, avec lequel les Valois sont en profond désaccord.

## Les « noces vermeilles »

La réaction de sa famille est donc violente et on la marie contre son gré à Henri de Navarre, héritier présomptif au trône de France et protestant. Nous sommes en 1572 et la France est déchirée depuis 10 ans par les guerres de religion : cette union apparaît à Catherine de Médicis et ses fils comme susceptible de réconcilier les croyants des deux confessions. Mais le mariage ravive les tensions et six jours après, éclate l'un des épisodes les plus sanglants du XVI<sup>ème</sup> siècle : le massacre de la Saint-Barthélemy qui entraîne la mort de milliers de protestants. Comme Marguerite l'écrivira dans ses Mémoires : « *Les huguenots (protestants) me tenoient suspecte parce que j'étois catholique, et les catholiques parce que j'avais épousé le roy de Navarre, qui estoit huguenot.* » Cet événement tragique marque le début de la légende noire de Marguerite : son mariage controversé fut appelé par ses contemporains les « noces vermeilles » pour évoquer le sang des protestants.

## En exil durant vingt ans

Pourtant loin de prendre parti, elle essaye de jouer un rôle pacificateur entre la cour de France et la cour de Navarre. Mais cette union s'avère stérile et les tensions politiques liées aux guerres de religion en auront finalement raison. Rejetée par un mari volage et opportuniste, elle choisit en 1585 la voie de l'opposition et est



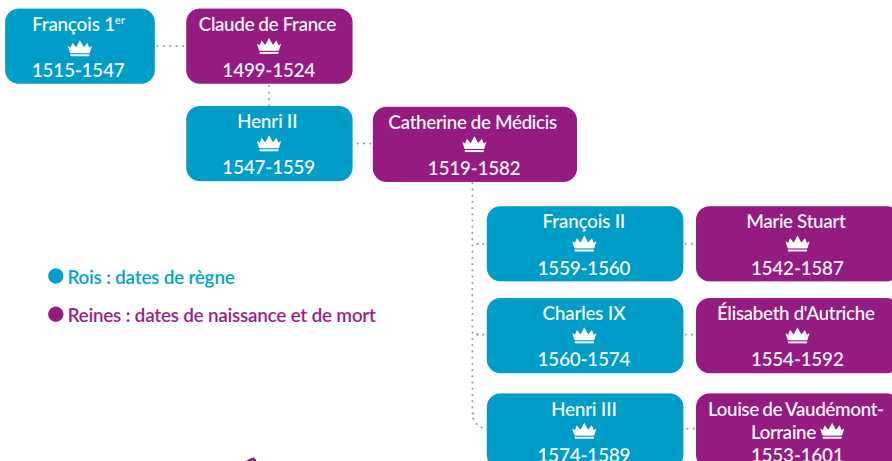
▲ Marguerite de France (1553-1615), future reine de Navarre, vers 1560  
Atelier de François Clouet © GrandPalaisRmn (Domaine de Chantilly) / René-Gabriel Ojeda

contrainte de s'exiler en Auvergne pendant vingt ans. Entretemps, son époux converti au catholicisme accède au trône en 1589, sous le nom d'Henri IV : le roi et la reine sont alors en froid et leur mariage est annulé en 1599 pour que le roi puisse se remarier et assurer sa descendance. Leurs relations s'apaisent et elle peut regagner Paris en 1605, se faisant construire une magnifique propriété sur les quais de la Seine : elle vit alors entourée d'écrivains et d'artistes et conserve une influence sur la vie culturelle de la cour, jouant également un rôle de conseillère auprès de Marie de Médicis lorsque celle-ci assure la régence après l'assassinat d'Henri IV en 1610. Marguerite de Valois meurt le 26 mars 1615 à l'âge de 61 ans.

## La « légende noire » : une campagne de diffamation qui dura des siècles...

Accusée de nymphomanie, de relations incestueuses avec ses frères, de cruauté et d'assassinat ou même de folie... la reine n'a pas été épargnée par les critiques, qui ont commencé de son vivant. C'est son contemporain, l'écrivain protestant Agrippa d'Aubigné, qui voulant atteindre le roi Henri IV son époux, lui prêta le premier des relations multiples avec de jeunes « galants » : un comble pour cette femme qui célébra l'amour courtois et le néoplatonisme, un courant philosophique qui recommande l'absence d'union charnelle...

Cette image de femme dépravée fut ensuite reprise par les historiens et par de grands écrivains du XIX<sup>ème</sup> siècle comme Stendhal ou Alexandre Dumas qui lui consacra même un roman : elle devint l'archétype de la femme à la fois belle, libre et cruelle, s'épanouissant dans un univers de complots dont elle tire les ficelles. De nombreux films dont l'œuvre magistrale de Patrice Chéreau, en 1994, dans lequel Isabelle Adjani lui prête ses traits, viendront renforcer cette image trouble. Heureusement, plusieurs spécialistes tels qu'Éliane Viennot ou Janine Garrisson l'ont depuis réhabilitée en rappelant la distinction à faire entre Marguerite de Valois et le personnage fantasmé de la Reine Margot.





# L'agenda des communes

## TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

### Randonnées de l'association Rand'O

- **Villers-Cotterêts**  
Les mardis à 8h au parking du Grand Bosquet
- **La Ferté-Milon**  
Les jeudis à 14h au parking de la Roue à Aube  
☎ 06 35 93 14 57

## JUSQU'AU 16 JUIN

### Exposition temporaire *Le Fils naturel* - Enfance et adolescence d'A. Dumas fils

- **Villers-Cotterêts**  
Musée A. Dumas  
Tarifs : 4,10 €, 3,35 € (réduit)  
Gratuit : - 18 ans et premier dimanche du mois  
☎ 03 23 96 23 30

## JUSQU'AU 26 JUIN

### Exposition *Art'Hèque, Intimisme* Alain Jan, peintre et sculpteur

- **Villers-Cotterêts**  
Médiathèque A. Dumas  
mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

## DU 17 AU 21 MAI

### Fête de la Pentecôte

- **Villers-Cotterêts**  
Grand Bosquet

## SAMEDI 18 MAI

### Nuit européenne des musées

- **Villers-Cotterêts**  
Musée A. Dumas - Accès libre - De 18h à 20h - Escape Game *À la découverte de d'Artagnan* : à 18h et à 20h sur réservation  
☎ 03 23 96 23 30

## DIMANCHE 19 MAI

### Brocante

- **Oigny-en-Valois**

## 25 MAI, 22 JUIN, 27 JUILLET, 24 AOÛT

### Randonnées de 8 à 12km

- **Villers-Cotterêts**  
14h30 parking de la Gare  
☎ 06 83 02 19 80

## 25 MAI, 5 JUIN

### Exposition - Visite Guidée *Le Fils naturel* - Enfance et adolescence d'A. Dumas fils

- **Villers-Cotterêts**  
Musée A. Dumas - 14h30  
Tarif : 4,90 € - sur réservation  
☎ 03 23 96 23 30

## DIMANCHE 26 MAI

### Randonnée

- **Bois de Pernant**  
De 9h à 13h  
☎ 06 01 98 50 03

### Brocante

- **Saint-Pierre-Aigle**  
Place de l'Église

## VENDREDI 31 MAI

### Marché campagnard artisanal

- **Berny-Rivière**  
Parking du Foyer Rural  
17h - 22h

## 1<sup>ER</sup> JUIN, 6 ET 20 JUILLET, 24 AOÛT, 7 SEPTEMBRE

### Visite guidée *Dans les pas des Dumas*

- **Villers-Cotterêts**  
Musée A. Dumas - 10h  
Tarif : 4,90 € - sur réservation  
☎ 03 23 96 23 30

## SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN

### Salon du bien-être

- **Louâtre**  
Gîte de louâtre, Chemin de Hautwison de 12h à 20h  
☎ 06 82 94 54 18

### Parcours du cœur

- **Berny-Rivière**  
RDV au Foyer Rural  
9h30 - 12h

## SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN

### Haramon' Trail

- **Haramont**  
Enfants (15h30) adultes (17h)  
☎ 06 86 87 36 30  
jer02ome@yahoo.fr

### Les bébés lecteurs

- **Villers-Cotterêts**  
Médiathèque A. Dumas  
10h30 - sur réservation  
☎ 03 23 76 48 20

## 2/8 JUIN, 6 JUILLET, 3 AOÛT, 1<sup>ER</sup>/8/14/15 SEPTEMBRE

### Sorties de l'association AFORETZ

- **Villers-Cotterêts**  
www.amis-foret-retz.fr

## DIMANCHE 2 JUIN

### Brocante

- **Pernant**  
Terrain de foot de 7h à 18h

### Brocante

- **Dampleux**  
à partir de 7h

## VENDREDI 7 JUIN

### Théâtre

- **Le Bureau des Légendes**  
par la Compagnie Chamane
- **Villers-Cotterêts**  
Musée A. Dumas - 18h  
Tarifs : 5,95 € - 3,55 € (- 18 ans)  
sur réservation  
☎ 03 23 96 23 30

## DU 8 AU 10 JUIN

### Fête communale

- **Cœuvres-et-Valsery**  
Place Auguste Reberot

## 8 JUIN, 13 JUILLET, 10 AOÛT, 14 SEPTEMBRE

### Marche de santé de 5 km

- **Villers-Cotterêts**  
14h30 - Parking de la Gare  
☎ 06 83 02 19 80

## SAMEDI 8 JUIN

### Spectacle des Branguignols

- **Nouvron-Vingré**  
Après-midi - Sur inscription  
☎ 07 72 44 92 60

## DU 15 AU 17 JUIN

### Fête foraine

- **Dammard**  
Place de l'Église - Après-midi

## SAMEDI 15 JUIN

### Brocante, marché artisanal & soirée musicale

- **Nouvron-Vingré**  
Salle polyvalente - 20h30 sur inscription  
☎ 06 07 43 07 18

### Fête de la musique

- **Faverolles**  
Ancienne école - 20h

### Fête de la musique

- **Villers-Cotterêts**  
Place. Dr Mouffler/PL.8 mai  
16h - 20h30

## DIMANCHE 16 JUIN

### Brocante et marché artisanal

- **Dammard**  
Cour de l'école - 7h

## VENDREDI 21 JUIN

### Fête de la musique

- **Troësnes**  
Dès 9h

## SAMEDI 22 JUIN

### L'heure du conte : Les jeux olympiques

- **Villers-Cotterêts**  
Médiathèque A. Dumas - 15h30 - sur réservation  
☎ 03 23 76 48 20  
mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

**SAMEDI 22 JUIN****Fête de la musique**

- **Villers-Cotterêts**  
Place du Dr Mouffier  
19h30 / 21h

**Marché nocturne & feux de St-Jean**

- **Dampleux**  
Rue des cisterciens - 17h

**Fête de la musique / soirée karaoké & burger frites**

- **Dommiers**  
Salle des fêtes - 19h  
sur réservation  
☎ 06 33 88 69 14

**Fête de la Saint-Jean**

- **La Ferté-Milon**  
Esplanade du Château  
à partir de 19h

**MERCREDI 26 JUIN****Pique-nique littéraire**

- **Villers-Cotterêts**  
Musée A. Dumas  
12h - sur réservation  
☎ 03 23 96 23 30

**28 JUIN****Visite guidée  
Dans les pas de Dumas fils**

- **Villers-Cotterêts**  
Musée A. Dumas - 14h30  
Tarif : 4,90 €  
☎ 03 23 96 23 30

**LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET****Salon du bien être**

- **Louâtre**  
Gîte de louâtre, Chemin de Hautwison de 10h à 18h  
☎ 06 82 94 54 18

**DU 3 JUILLET AU 31 AOÛT****BD' Festival**

- **Villers-Cotterêts**  
Médiathèque A. Dumas  
☎ 03 23 76 48 20

**DU 3 JUILLET AU 31 AOÛT****Exposition temporaire  
Visages d'écrivain**

- **Villers-Cotterêts**  
Médiathèque A. Dumas  
☎ 03 23 96 23 30

**MERCREDI 3 JUILLET****Visite guidée inaugurale  
de l'exposition  
Visages d'écrivain**

- **Villers-Cotterêts**  
Médiathèque A. Dumas -  
14h - sur réservation  
☎ 03 23 96 23 30

**Balade dessinée**

- **Villers-Cotterêts**  
Musée A. Dumas - 15h30 -  
Tarifs : 5,95 €  
3,55 € (- 18 ans)  
Sur réservation  
☎ 03 23 96 23 30

**VENDREDI 5 JUILLET****Marché nocturne**

- **Vic-sur-Aisne**  
Centre-ville de 18h à 22h

**SAMEDI 6 JUILLET****Festival des Arts de la rue**

- **Villers-Cotterêts**  
Place du Dr Mouffier &  
centre-ville - Après-midi

**DU 8 AU 26 JUILLET****Croc'vacances**

- **Faverolles**  
Salle des fêtes de 8h30 à  
17h30 - sur réservation  
☎ 06 47 24 88 58  
crocvacances@laposte.net

**SAMEDI 13 JUILLET****Feu d'artifice**

- **Vic-sur-Aisne**  
Stade de football  
22h15 : Retraite flambeaux  
23h : feu d'artifice

**Concert & Feu d'artifice**

- **La Ferté-Milon**  
Esplanade du Château  
à partir de 20h

**Fête Nationale du 14 juillet**

- **Villers-Cotterêts**  
Parc du Château / Place du  
Dr Mouffier  
☎ 03 23 96 55 18

**DIMANCHE 14 JUILLET****Fête Nationale & couscous**

- **Dommiers**  
Salle des fêtes - 12h  
sur réservation  
☎ 06 33 88 69 14

**DU 19 AU 21 JUILLET****Fête du Faubourg de  
Pisseleux**

- **Villers-Cotterêts**  
Place du 8 mai 1945

**VENDREDI 2 AOÛT****Marché nocturne**

- **Vic-sur-Aisne**  
Centre-ville de 18h à 22h

**DU 10 AU 12 AOÛT****Fête foraine**

- **La Ferté-Milon**  
l'île Lamiche - Gratuit

**DU 16 AU 19 AOÛT****Fête communale**

- **Vic-sur-Aisne**  
Centre-ville

**VENDREDI 23 AOÛT****Marché Estival 3<sup>e</sup> édition**

- **Saint-Christophe-à-Berry**  
Pl. de la Mairie - 16h30 à 23h

**31 AOÛT ET 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE****Exposition Homme/Animal**

- **Faverolles**  
Salle des fêtes - en journée  
comite.faverolles@gmail.fr

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE****Repas - Fête de la  
Fontaine Saint-Martin  
avec accordéon**

- **Dampleux**  
12h - Tarif : 25 €  
sur réservation  
☎ 06 88 36 88 02

**DIMANCHE 8 SEPTEMBRE****Forum des Associations**

- **Villers-Cotterêts**  
Impasse Marché Couvert  
de 10h à 17h30

**DU 14 SEP. AU 15 DÉC.****Exposition temporaire  
dans le cadre du  
bicentenaire de la  
naissance de Dumas fils**

- **Villers-Cotterêts**  
Musée A. Dumas  
Tarifs : 4,10 € - 3,35 €  
(réduit) - Gratuit : - 18 ans  
et chaque 1<sup>er</sup> dimanche  
du mois  
☎ 03 23 96 23 30

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE****Loto**

- **Dommiers**  
Salle des fêtes - 16h  
☎ 06 33 88 69 14

**DIMANCHE 15 SEPTEMBRE****Braderie/brocante**

- **Vic-sur-Aisne**  
Centre-ville de 8h à 18h

# Les événements de la Communauté de Communes

MERCREDI 17 JUILLET

## PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

À Villers-Cotterêts - Gratuit

Dossier complet en pages 10 à 13



## Les concerts de l'École de Musique

VENDREDI 21 JUIN

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Venez partager cette journée en compagnie des ensembles, chorales et groupes de musiques actuelles.

Rendez-vous à partir de 17h à la salle Demoustier de Villers-Cotterêts

SAMEDI 22 JUIN

### ACCROCHES NOTES : FLûTES TRAVERSIÈRES ET PERCUSSIONS

Ces concerts permettent aux élèves de l'École de Musique Intercommunale de partager leur travail avec le public.

Rendez-vous à 20h à la salle Demoustier de Villers-Cotterêts

SAMEDI 29 JUIN

### PORTES OUVERTES

Découvrez les locaux, les disciplines enseignées et essayez les instruments pour faire votre choix.

À l'École de Musique Intercommunale à Villers-Cotterêts de 10h30 à 13h30

### Renseignements et réservations

03 23 96 52 30

@ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr

## Les sorties de l'office de tourisme

Chaque année, l'office de tourisme vous propose des sorties pour vous permettre de découvrir le patrimoine local. Cet été profitez des nouveautés du catalogue !

SAMEDI 25 MAI

NOUVEAUTÉ

### EMPREINTE VÉGÉTALE EN FORÊT DE RETZ

Capturez la texture et la finesse de merveilles naturelles de la forêt en créant un moulage unique et étonnant qui immortalisera la beauté éphémère de la nature.

Forêt de Retz de 14h à 16h  
Tarifs : 4,5 € - Réduit : 3,5 €  
À partir de 6 ans

SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN

NOUVEAUTÉ

### CROISIÈRE SUR L'OURCQ

Embarquez sur le Clignon pour une croisière-promenade à la découverte du canal de l'Ourcq au départ du Port-aux-Perches. Silly-la-Poterie de 15h30 à 17h30. Tarifs : 9 € - Réduit : 7 €

SAMEDIS 15 JUIN - 6 JUILLET

### ATELIER TAILLE DE PIERRE

Devenez tailleur de pierre le temps d'un après-midi en vous initiant au maniement du marteau et des ciseaux.

Cœuvres-et-Valsery de 14h à 18h.

Tarifs : 4,5 € - Réduit : 3,5 €  
À partir de 9 ans

SAMEDI 22 JUIN

NOUVEAUTÉ

### COUP D'ŒIL SUR VILLERS-HELON

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, Villers-Hélon a été marqué par les nobles familles dont l'influence reste visible aujourd'hui...

Villers-Hélon de 14h à 16h  
Tarifs : 4,5 € - Réduit : 3,5 €  
À partir de 10 ans

SAMEDI 24 AOÛT

### LES CHAUVES-SOURIS DE LA FORÊT DE RETZ

Connaissez-vous le Petit Rhinolophe, une chauve-souris dont l'espèce est protégée ? Une colonie vit dans le Bois Hariez, en forêt de Retz. Découvrez un espace pédagogique dédié à la protection de ce chiroptère. Apportez votre repas pour un pique-nique après la randonnée semi-nocturne.

Villers-Cotterêts de 18h30 à 22h30.  
Tarifs : 4,5 € / Réduit : 3,5 €  
À partir de 10 ans

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

### DE LA VIGNE À LA BOUTEILLE

NOUVEAUTÉ

Faire du vin, c'est comme cuisiner, chacun à sa recette et ses techniques pour avoir un rendu unique. Découvrez celles de Didier Cassemiche. Oigny-en-Valois de 14h à 16h  
Tarifs : 4,5 € / Réduit : 3,5 €  
À partir de 9 ans

SAMEDI 14 - VENDREDI 20  
SAMEDI 21 SEPTEMBRE

### BRAME DU CERF

Chaque automne, en forêt de Retz découvrez le brame du cerf défiant ses congénères pour courtoiser les biches.

Villers-Cotterêts, forêt de Retz de 20h30 à 23h30.  
Tarifs : 12 € / Réduit : 6 €  
À partir de 10 ans

### Billetterie

• À l'office de tourisme Retz-en-Valois :  
6 place Aristide Briand à Villers-Cotterêts

• En ligne :

 boutique.tourisme-villers-cotterets.fr

### Renseignements

03 23 96 55 10

@ot@retzenvalois.fr